



# Commune de Jougne

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 11 mars 2021 à 18 h, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **Salle des fêtes de la commune à huis-clos en raison du contexte sanitaire lié au COVID-19** sous la présidence de Monsieur Michel MOREL.

### Étaient présents :

Michel MOREL, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Jean-Baptiste GALLIOT, Denis BERTIN-GUYON, Aurélie WALTZER, Marie-Christine POIX, Antoine GRAF, Céline BLONDEAU, Daniel POIX, Christel GERBER, Anthony BONNEFOY, Jean-Charles CATTIN, Rose-May GIORGIANNI, Eric BARBE, Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Denis POIX-DAUDE, Isabelle ANDREZ

Absente excusée : Roxane RAWYLER,

Procuration : /

Absents : /

Secrétaire de séance : Géraldine TISSOT-TRULLARD

Aucune observation sur le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 janvier 2021.

### 1/ CONVENTION AVEC L'ECOLE DE MUSIQUE ART ET MUZ

Christine POIX, adjointe au maire présente la convention de collaboration avec l'association Art et Muz et la Commune de Jougne.

L'association Art et Muz interviendra dans le cadre de l'animation « Bébés lecteurs » avec Madame Valérie Friederich, responsable de la bibliothèque.

L'intervention aura lieu une fois par mois. Le coût horaire de l'animation est de 40 €.

Le conseil municipal est favorable au partenariat avec l'association Art et Muz mais veut revoir le tarif proposé.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### 2/ CONTRAT DE MAINTENANCE MICROBIB -

Christine POIX, adjointe au maire indique à l'assemblée délibérante que le contrat de maintenance logiciel MICROBIB pour la bibliothèque de Jougne expirera le 31 mars prochain. Elle propose au Conseil Municipal de renouveler le contrat couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 pour un montant de 297 € HT.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### 3/ CONVENTION CADRE INTERIM AVEC LE CDG 25

Géraldine TISSOT-TRULLARD, 1<sup>ère</sup> adjointe expose aux membres du conseil municipal que le centre de gestion du Doubs a créé un service de mission temporaire afin de pallier l'absence momentanée des fonctionnaires territoriaux ou pour créer des besoins occasionnels

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### 4/ CONTRAT GARANTIE MAINTIEN DU SALAIRE - SOFAXIS -

Géraldine TISSOT-TRULLARD, 1<sup>ère</sup> adjointe présente le contrat SOFAXIS pour la Garantie Maintien du Salaire du personnel communal.

Il s'agit d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque prévoyance (risques liés à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès

Le niveau de participation sera fixé comme suit : dix euros par agent chaque mois pour un temps complet.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### 5/ CONVENTION AVEC ANALIS FINANCES

Géraldine TISSOT-TRULLARD, 1<sup>ère</sup> Adjointe, présente aux membres de l'assemblée délibérante la convention d'assistance et de conseil pour la mise en œuvre d'analyses budgétaires rétrospective et prospective avec mise à disposition du logiciel WEBPREV, proposée par la société ANALIS FINANCES.

Ladite convention sera signée pour une durée de 12 mois, reconductible dans la limite de 5 ans jusqu'au 31 décembre 2025.

Le montant de ce service est estimé à hauteur de 1 900 € HT par an.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

## 6/ MODIFICATION DU BAIL DE VINCENT BADEY

Aurélié WALTZER, adjointe au maire rappelle la délibération 2021-01-04 du 25 janvier 2021 qui prévoyait de mettre à disposition le logement sis 6 rue des écoles à Jougne à titre onéreux à compter du 26 janvier 2021.

Elle précise que Monsieur Vincent BADEY a libéré le logement le 26 janvier 2021 et de ce fait, n'est pas soumis à loyer.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

## 7- DROIT DE PLACE SD -SERVICES

Monsieur le Maire présente la demande de location de terrain du garage SD SERVICES sur une partie de la parcelle 113 située route des alpes à Jougne.

La superficie du terrain occupé est de 400 m<sup>2</sup>.

Un droit de place de 200 € par mois lui sera facturé à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021.

2 abstentions : Denis POIX-DAUDE, Isabelle ANDREZ précisent qu'ils s'abstiennent en raison de la chronologie des faits (mise en place de l'AGECO avant le conseil municipal). Sur cette remarque, Monsieur le Maire tient à rappeler qu'il s'agit d'une compétence du Maire

**DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE**

## 8/ CONVENTION AVEC LE SYDED / TRAVAUX RUE DE LA LOGE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est envisagé de réaliser un programme d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité existants sous la maîtrise d'ouvrage du SYDED.

L'opération est située RUE DE LA LOGE.

L'estimation sommaire du coût global de l'opération s'élève à 67 500 € ttc.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

## 9- AFFOUAGE 2021

Jean-baptiste GALLIOT, adjoint au maire présente la campagne d'affouage 2021.

5 demandes d'administrés ont été enregistrées pour un total de 70 stères à 27 € HT.

Le montant total de la campagne d'affouage s'élève donc à 1 890 € HT

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

## 10/ LOCATIONS COMMERCANTS DANS LE CADRE DU COVID

Michel MOREL, Maire de Jougne présente la possibilité pour les collectivités locales d'annuler un ou plusieurs titres de loyer sur l'exercice en cours, en raison de la crise sanitaire actuelle.

Toutefois, Monsieur le Maire demande que cette décision soit ajournée en attendant d'avoir des précisions sur les aides de l'Etat attribuées aux entreprises du secteur montagne durant la crise sanitaire.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

## 10/ REMBOURSEMENT FRAIS DE PORT A GERALDINE TISSOT-TRULLARD

Monsieur le Maire expose le fait que Madame TISSOT-TRULLARD a dû s'acquitter des frais de port concernant la livraison de masques sanitaires (COVID 19).

Le montant s'élève à 136 €.

1 Abstention : Geraldine TISSOT-TRULLARD

**DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE**

## INFORMATIONS DIVERSES :

**JUMELAGE AVEC BUTTIGLIERA ALTA** : Rose-May GIORGIANNI, Anthony BONNEFOY, Jean-Baptiste GALLIOT, Aurélié WALTZER, Christine POIX, Géraldine TISSOT TRULLARD.

**AGENDA 2021** : Géraldine TISSOT-TRULLARD prend acte que Madame ANDREZ avait travaillé sur la maquette de précédent agenda dont le contenu a été modifié et complété par la nouvelle équipe municipale.

La séance est levée à 19h10

Le secrétaire de séance,

Géraldine TISSOT-TRULLARD

Le Maire,

Michel MOREL

